



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le 08 avril à 17h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes d'Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 26 mars 2021

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
34	29	4	0	1	1

Pour	Contre	Abstention
33	0	0

Membres présents : ANOMAN Mathieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHADELAUD Michel, CHAMPAUD Marc, COUPET Georges, DELEFOSSE Laurent, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GLANGEAUD Delphine, GORA Richard, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, LOURADOUR Patricia, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel

Suppléant avec voix délibérative

Membres ayant donné pouvoir : BERTRAND Sylvaine à BOSDEVIGIE Jean Pierre, GASCHET Gérald à BAUDEMONT Dominique, JIMENEZ Juliana à PLAZANET Mélanie, SUDRON Frédéric à LOURADOUR Patricia

Membres absents : CHABANAT Christine

Secrétaire de séance : MALET Patrick

### FINANCES

#### Délibération n°45-2021 : Vote du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères – TEOM 2021

Madame La Présidente rappelle qu'il appartient aux membres du Conseil Communautaire de voter le taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Il vous est proposé de fixer le taux de TEOM pour 2021 dans les conditions suivantes : taux identique à 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 soit 12,30 %.

Le montant de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères serait pour 2021 s'établirait comme suit :

BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS 2021
6 060 370 €	12,30 %	745 425 €

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- **FIXER le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour 2021 à hauteur de 12,30%, soit un produit attendu pour 2021 de 745 425 €.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.  
A Eymoutiers, le 13 avril 2021

La Présidente,  
Mélanie PLAZANET  
La Présidente,  
Mélanie PLAZANET

Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière  
5, rue de la Liberté  
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : **21 AVR. 2021**  
Publié le :

**21 AVR. 2021**